

42^e CONGRÈS DU SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE

LE JOUR D'APRÈS

SOCIÉTÉ ET DROIT(S) EN MUTATION



NICE : 6-7-8 NOVEMBRE 2015

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
Campus Trotabas - Rue Robert Schuman - Amphi 200

SAF

Syndicat
des Avocats
de France



Ordre
des Avocats
au Barreau de Nice

Renseignements et inscriptions

SAF COMMUNICATION
Tél. 01 42 82 01 26 ■ contact@lesaf.org

Programme

42^e Congrès - Nice

LE JOUR D'APRÈS Société et Droit(s) en mutation

Crise économique, tensions internationales, difficultés sociales, faiblesse des mobilisations collectives, brouillage des repères et des valeurs...

La société vit une nouvelle mutation, bousculée par la financiarisation des rapports économiques, le repli individuel ou communautaire et la révolution numérique.

Dans ce contexte, la place du droit pose question en ce qu'il semble désormais œuvrer à la protection des plus forts, par une multiplication des règles qui rendent l'accès à la justice sans cesse plus difficile aux plus faibles, rejetés aux marges de notre société. C'est la mise en œuvre même du Droit qui est bouleversée.

La justice et, a fortiori, l'avocat sont affectés par ces mutations, à travers une justice de plus en plus diffuse, qui laisse place au règlement des contentieux hors de l'office du juge, selon des techniques formalisées sans prise en compte des spécificités humaines et bien éloignées du droit ; l'avocat, lui, n'aurait d'autre salut que de s'adapter à un grand marché du droit dématérialisé...

Il n'en est pas question : la situation politique inquiétante et souvent dramatique ne permet pas que l'avocat se contente de s'adapter pour survivre, sans considération de la régression sociale et juridique.

Modernité n'est pas nécessairement synonyme de progrès et les choix effectués par le Gouvernement, guidés par la recherche de l'ordre et de la compétitivité, nous invitent à trouver une autre voie.

La modernisation doit être combattue lorsqu'elle conduit à favoriser les régressions et s'il doit y avoir des innovations, elles ne peuvent que travailler à la constitution d'une société de libertés pour tous assortie d'un égal accès aux droits.

Le temps, dès lors, n'est plus à la seule défense de formes d'exercice ou de pratiques désincarnées du contexte actuel mais à l'affirmation des principes et des valeurs fondamentales dans cette société en mutation. Comme si nous devions préparer le jour d'après ces réformes destructives de droits et sans perspective. Ce 42^e congrès du Syndicat des avocats de France ne traitera pas d'un thème isolé mais abordera l'ensemble de ces sujets pour ouvrir les pistes de réflexions vers cette autre société, cette autre justice.

VENDREDI 6 NOVEMBRE 2015

09H00 » ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09H30 » ATELIERS

- ▶ Garantir la confidentialité des données numériques
Sylvain Gauché, SAF Clermont-Ferrand
- ▶ L'acte d'avocat
Régine Barthélémy, membre du Bureau du CNB, SAF Montpellier
Aurélie Lebel, SAF Lille
- ▶ Les actions de groupe
Rachel Saada, élue CNB, SAF Paris
- ▶ Les structures professionnelles
Estellia Araez, Bureau du SAF, SAF Bordeaux,
Audrey Sarfati, SAF Rouen
- ▶ La collaboration
Anaïs Visscher, SAF Paris

12H00 » DÉJEUNER

13H30 » INTRODUCTIONS GÉNÉRALES AUX DÉBATS DU CONGRÈS

Présidence :

Laurence Roques, Secrétaire générale du SAF,
SAF Val-de-Marne

Société et droit(s) en mutation

- ▶ Introduction générale
Laurence Roques
- ▶ Dérégulation, rapports du droit avec le marché, mutation de la profession
Jean-Claude Michéa, Philosophe

- ▶ Contractualisation du droit et privatisation de la justice
Sandrine Chassagnard-Pinet, Professeure des universités, co-directrice de l'Équipe René Demogue (CRD&P), Université Lille 2

15H30 » ÉCLAIRAGES 1

Présidence :
Régine Barthelemy

Avocat, professionnel dans une société en mutation

- ▶ Mutation de l'office du juge, modes alternatifs de règlement des litiges, barèmes, demandes de droit
Catherine Glon, SAF Rennes
- ▶ Mutation de la profession d'avocat et des modes d'organisation des cabinets
Christian Bessy, Directeur adjoint IDHES
ENS-Cachan, Directeur de recherche CNRS

17H30 - 19H00 » ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Présidence :

Jean-Louis Demersseman
Bureau du SAF, SAF Montpellier

- ▶ Comptes
Sylvain Roumier, Trésorier du SAF, SAF Paris
- ▶ Fusion SAF - SAF Communication
Sylvain Roumier
- ▶ AG SAFE
Guy Dupaigne, Président de SAFE, SAF Essonne

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2015

09H00 » ÉCLAIRAGES 2

Présidence :

Jean-Jacques Gandini, ancien président et membre du Bureau du SAF, SAF Montpellier

Avocat, citoyen contre une société de régression

- ▶ Justice et discrimination
Liora Israël, Maître de conférences à l'EHESS
- ▶ Secret, transparence, surveillance
Françoise Mathe, Présidente de la commission libertés et droits de l'Homme au CNB, SAF Toulouse
- ▶ Loi, contrat et négociation
Pascal Lokiec, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

11H00 » CLÔTURE DES CANDIDATURES AU CONSEIL SYNDICAL

11H00 - 13h30 » PLÉNIÈRE

Présidence :

Emeline Giordano

Bureau du SAF, SAF Aix-en-Provence

- ▶ Discours des accueillants
Patricia Boughanmi Papi, Présidente du SAF Nice
Valentin Césari, Bâtonnier de l'Ordre des avocats au Barreau de Nice
- ▶ Rapport moral
Florian Borg, Président du SAF, SAF Lille
- ▶ Allocutions
Christiane Taubira, Garde des sceaux, Ministre de la justice
Pascal Eydoux, Président du CNB

12H00 » OUVERTURE DU BUREAU DE VOTE POUR LE CONSEIL SYNDICAL

13H30 » DÉJEUNER

14H30 » PROSPECTIVE - GROUPES DE TRAVAIL, RÉDACTION DES MOTIONS

- ▶ Mutation du juge, modes alternatifs et barèmes
Rapporteurs : **David Van Der Vliet**, SAF Paris et **Aurélié Lebel**
- ▶ Quelles mutualisations ? Quel exercice professionnel ?
Sylvain Roumier
Elodie Tuailon-Hibon, SAF Paris
- ▶ Avocat acteur de la société : faiseur de droit dans la défense
Céline Coupard, SAF Montpellier
Ludivine Denys, SAF Lille
Marianne Lagrue, SAF Paris

16H30 - 19H30 » DISCUSSION ET VOTE DES MOTIONS

Présidence :

Mireille Damiano

ancienne présidente du SAF, SAF Nice

17H00 » FERMETURE DU BUREAU DE VOTE

20H00 - 04H00 » SOIRÉE

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2015

09H30 - 13H00 » RÉUNION DES COMMISSIONS

- ▶ Sociale
- ▶ Famille
- ▶ Étrangers
- ▶ Hospitalisation sans consentement
- ▶ Accès au droit
- ▶ Pénale
- ▶ Discriminations
- ▶ Groupe de travail culture
- ▶ Fichiers
(en commun avec le Syndicat de la Magistrature)

SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE

6,7,8 novembre 2015 à Nice

42^e CONGRÈS DU SAF

à retourner à SAF Communication

34 rue Saint-Lazare - 75009 PARIS - Tél. 01 42 82 01 26 - contact@lesaf.org

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Barreau :

Participera au 42^e Congrès du SAF à Nice les 6, 7 et 8 novembre 2015

Avocat - de 5 ans d'exercice : 130 € TTC.

Avocat de 5 ans à 10 ans d'exercice : 200 € TTC.

Avocat plus de 10 ans d'exercice : 300 € TTC.

Avocat honoraire/retraité : 130 € TTC.

Élève Avocat : Entrée libre dans la limite des places disponibles avec inscription préalable.

Règle la somme de € TTC à l'ordre de SAF COMMUNICATION

SAF

Formation continue

La participation aux travaux du congrès satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et à la décision du CNB n° 2011-004 du 25/11/ 2011

Durée de la formation : douze heures

Prise en Charge FIF-PL

N'oubliez pas de demander la prise en charge de votre inscription auprès du FIFPL

PRISE EN CHARGE FIF-PL 104 rue de Miromesnil 75384 PARIS CEDEX 08 - Tél. : **01 55 80 50 00**

Fax : **01 55 80 50 29** Consulter le site www.fifpl.fr (critères de prise en charge, imprimé de demande, etc.)

NB : L'émargement quotidien de la feuille de présence est indispensable à la validation de cette formation

Une facture et une attestation de présence vous seront adressées après le congrès

SAF COMMUNICATION organisme de formation n° 11 75 53 022 75

Hôtels les plus proches du lieu du congrès

NICE MAGNAN

(à proximité de la faculté de droit)

Hôtel AC by Marriott Nice (ancien Hôtel Elysée Palace) ****

59, Promenade des Anglais - 06000 Nice

Prix : 89 €/1 pers. - 139 €/2 pers.

Petit déjeuner inclus (hors taxe de séjour)

Réervations avant le 21 octobre 2015

Tél. : **04 93 97 93 13** (préciser votre participation au congrès)

Hôtel Georges ***

3 rue Henri Cordier - 06300 Nice

Prix : 55 €/1 pers. - 60 €/2 pers.

Petit-déjeuner et wifi inclus (hors taxe de séjour)

Tél. : **06 34 10 00 49** ou **06 22 00 47 09**

(préciser votre participation au congrès)

Appart-Hôtel Adagio Access Nice Magnan

12, avenue de la Californie - 06200 Nice

Prix : 60 €/ Studio 1 ou 2 pers. - 85 €/ T2 - 4 pers.

Wifi et ménage quotidien inclus - Hors taxe de séjour 0,55 €/nuit

Petit déjeuner à 7 € par personne (au lieu de 8,40 €)

Tél. : **04 97 07 28 00** - Fax : **04 97 07 28 01**

H8383-Gm@adagio-city.com - www.adagio-city.com

CENTRE DE NICE (Garibaldi)

Hôtel Ibis Styles Nice Vieux-Port ***

8 Rue Emmanuel Philibert - 06300 Nice

Prix : 76 €/1 pers. - 87 €/2 pers. (lit double)

Petit-déjeuner (buffet), taxe de séjour et wifi compris

Tél. : **04 92 00 59 00** - **H6991@accor.com**

(préciser votre participation au congrès)

Hôtel Kyriad ***

Centre Port - 6 rue Emmanuel Philibert - 06300 Nice

Prix : 60 €/1 ou 2 pers.

Petit déjeuner (buffet) : 12 €/ personne - Taxe de séjour non comprise

Tél. : **04 93 55 80 00** (préciser votre participation au congrès)

Hôtel Le Splendid ****

Prix : 85 €/1 pers. - 100 €/2 pers. Petit-déjeuner (buffet) et taxe de séjour inclus

Hôtel Le Gounod ***

50 boulevard Victor Hugo 06000 NICE

Prix : 70 €/1 pers. - 80 €/2 pers. Petit-déjeuner (buffet) et taxe de séjour inclus

Tél. : **04 93 16 41 45**

Pour ces deux établissements situés à la même adresse,

remplir le formulaire à télécharger à cette adresse

et l'adresser à reservations@splendid-nice.com

http://0602.nccdn.net/000/000/0f1/c21/Reservation_hotels_Splendid_Gounod.pdf



AFFRANCHIR
AU TARIF
EN VIGUEUR

SAF COMMUNICATION

34, rue Saint Lazare
75009 Paris